

567 heures
**DE FORMATION
THÉORIQUE**

Devenez
Accompagnant
Éducatif et
Social

D.E.A.E.S.

Travail
Social



PROFILS ET PRÉREQUIS

L'accompagnant éducatif et social a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il/Elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.



**Découvrez l'extraordinaire en
chacun, devenez accompagnant
éducatif et social !**

FORMATION D.E.A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant éducatif et social

Code RNCP 36004

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Pour la formation DEAES, l'entrée en formation est soumise à **une première sélection sur dossier et une épreuve d'admission**. Après une première sélection sur dossier, une épreuve d'admission est organisée. Cet oral de 30 minutes porte sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

LE MÉTIER PRÉPARÉ



Obtenir le diplôme d'État « d'Accompagnant Éducatif et Social » (D.E.A.E.S)

Il s'agit de professionnaliser les acteurs accompagnant des personnes en situation de dépendance, de vulnérabilité. A travers les objectifs pédagogiques développés conformément au référentiel de ce diplôme, nous souhaitons placer « l'apprenant » au cœur d'un projet de changement et lui donner les moyens d'agir avec et sur son environnement professionnel. Nous souhaitons le former pour qu'il puisse se situer dans un travail partenarial et en réseau.



Organisation et durée de la formation

PÉRIODE DE FORMATION :

10 mois
(Septembre à Juillet)



Pour un parcours complet, la formation **D.E.A.E.S.** a une **durée totale** de

1407 heures :

567 heures de formation théorique et

840 heures en entreprise.

Les candidats en formation professionnelle continue effectuent **une période pratique de 140 heures hors employeur.**

Le parcours de formation est adaptable en fonction des compétences déjà validées par la personne.

LIEU DE FORMATION

CFPPA d'Ahun (centres constitutifs de l'EPLEFPA de la Creuse)



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE

FPI FPPA DE LA CREUSE



Formation théorique : Le contenu de formation DEAES est composé de 5 blocs de compétences dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des besoins, de la situation et de l'expérience de chaque apprenant.

DC 1

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel
- Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
- Repérer les potentialités de la personne
- Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
- Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
- Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
- Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
- Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
- Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
- Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
- Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
- Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

DC 2

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

- Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
- Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
- Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
- Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté
- Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
- Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien



DC 3 Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

- Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
- Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels
- Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
- Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement
- Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention
- Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement
- Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
- Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
- Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
- Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs

DC 4 Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

- Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
- Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- Se questionner sur sa posture professionnelle
- Identifier, proposer et mettre en oeuvre des actions de prévention
- Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
- Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé



DC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
- Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
- Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
- Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
- Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
- Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences



Formation pratique : Trois périodes de stage en entreprise de huit semaines réparties dans le calendrier de formation permettent d'évaluer les 5 blocs de compétences par les professionnels du secteur social.

Évaluation



Chaque domaine de compétences de la formation DEAES est évalué :

DC 1

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne: étude de cas pratique organisée par la DREETS et épreuve orale portant sur la présentation d'un dossier de pratique professionnelle organisée par le centre de formation.

DC 2

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité: épreuve orale sur l'étude d'un cas pratique organisée par le centre de formation.

DC 3

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne: épreuve orale portant sur la présentation d'un projet d'animation sociale et citoyenne organisée par le centre de formation.

DC 4

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention : épreuve orale de présentation d'une étude de situation vécue en stage organisée par le centre de formation.

DC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne: épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication organisée par le centre de formation. Les jurys sont constitués d'un formateur et d'un professionnel du secteur social.



Certification

L'obtention du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (niveau 3) se fait suite à des conditions cumulatives :

Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 aux épreuves de certification pour chaque bloc de compétence.

À la fin des stages l'ensemble des compétences requises doivent être acquises. Si lors des stages les compétences n'ont pas pu être mobilisées ou totalement acquises, l'établissement peut proposer en cours de formation au candidat des adaptations pédagogiques afin de lui permettre de les acquérir.

Afin d'être présenté au diplôme, il faudra que le candidat détienne l'AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2).

Méthodes et suivi pédagogique



L'éthique et la déontologie seront le socle de nos interventions pédagogiques :
« Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social ».

Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience.

Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : développer l'autonomie, la capacité de réflexion et d'analyse de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute.

Nous développons les principes de la relation d'aide qui se garde de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie.



L'équipe pédagogique

La coordonnatrice pédagogique de la formation DEAES (titulaire d'un DE de cadre de santé filière infirmière et d'un master 2 MOS) prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours.

Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Elle coordonne les interventions des professionnels du secteur sanitaire et social.

Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence. Une professionnelle du secteur social, formatrice spécialisée est référente professionnelle.

Nous faisons également appel à des professionnels du secteur sanitaire et social : Educateur Spécialisé, Aide-Médico-Psychologique, Moniteur-Éducateur, Animateur, Socio-coiffeuse, responsables de structures collectives ou d'aide à domicile...

La place des usagers dans la formation: Nous associons les usagers à la formation du D.E.A.E.S. en valorisant leur expertise sur des interventions courtes ou de plus longues durées en fonction des thématiques abordées.

Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun



Tous les vendredis pendant les périodes de formation théorique, mise en place d'ateliers pédagogiques :

- Apprentissage de la LSF
- Pratique du Yoga
- Pratique du théâtre
- Mise en situation professionnelle dans les EMS avec un référent professionnel



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



FPI CFPPA DE LA CREUSE

EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE

Coût de la formation / Modes de financement



La formation est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé pour les contrats d'apprentissage.

La formation initiale peut-être financée par la région Nouvelle Aquitaine (6 000€) et la formation professionnelle continue peut être financée par l'employeur (7 371€ pour un parcours complet).

D'autres modes de financements sont possibles. Tout dépend de la voie choisie par l'apprenant.

Toutes les demandes de devis, dans le cadre d'un contrat professionnel, peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante:

Demande devis : cfppa.ahun@educagri.fr

Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont

mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.

Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.



Voies d'accès à la formation et inscription



La formation D.E.A.E.S. est accessible selon modalités par les différentes voies :

- Formation continue
- Contrat ou période de professionnalisation
- Apprentissage
- Compte Personnel de Formation :
RNCP : 36004
- Plan de formation
- VAE

L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. La validation d'acquis d'expérience est possible.

Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.

Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.



Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap



Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :

Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) :
stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55 81 48 91

Locaux mis à disposition



Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.

Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé.
N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.

Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.



Pour plus d'informations

lucie.milot@educagri.fr : **Coordonnatrice pédagogique de la formation du DEAES**

stephanie.grandet@educagri.fr : **Secrétaire pédagogique référente du DEAES par apprentissage**

anne.marceron@educagri.fr : **Secrétaire pédagogique référente de la formation DEAES dans le cadre de la formation continue**

marine.tourtaud@educagri.fr : **Responsable VAE**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



h un

FPI FPPA DE LA CREUSE

EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE



Indicateurs de la Formation



Données de la session 2022-2023	
Taux de réussite aux examens	69%
Taux de satisfaction des apprenants	95%
	83%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (sortants 2022)	
Taux de poursuite d'étude	16%
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%
Données de la session 2022-2023	
Taux de réussite aux examens	69%
Taux de satisfaction des apprenants	95%
	83%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (sortants 2022)	
Taux de poursuite d'étude	16%
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%

Plaquettes

Plaquette de la formation – CFA



Plaquette VAE



Plaquette de la formation – CFPPA



Nos coordonnées

EPLEFPA de la Creuse
CFA DE LA CREUSE
CFPPA DE LA CREUSE
Le Chaussadis
23150 AHUN
<https://ahun.educagri.fr/>

CFA :
Tel 05.55.81.48.91
Mail : cfa.ahun@educagri.fr

CFPPA :
Tel 05.55.81.48.90
Mail : cfppa.ahun@educagri.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



ahun

FPI FPA DE LA CREUSE

EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE